Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt deux

En exercice: 9

Le 29 novembre20 heures 00

Présent: 7

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Votants: 7

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 17/11/2022

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR et Mr Laurent GRIOT, adjoints, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mme Cindy CHARLES, Mr Frédéric GRANDPIERRE,

conseillers municipaux.

Excusés: Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mr Jérôme VRAY

Secrétaire de séance : Mme Annick MAISSE

Objet : Eclairage public, test de coupure

Madame le Maire expose que dans une démarche de réduction de la consommation énergétique de la commune et suite à un rendez-vous avec Loire Forez Agglomération il serait judicieux de faire des tests de déconnexion de certains lampadaires qui ne sont plus utiles.

Il est proposé d'éteindre:

Un lampadaire jouxtant le 183 rue Antoine Lugnier, deux lampadaires jouxtant le 2 rue Antoine Lugnier et un lampadaire de la départementale en face du city stade.

Un plan est joint à la présente délibération.

Le conseil vote à l'unanimité ces essais et autorise madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 29 novembre 2022

Le secrétaire de séance

Annick Maisse

Le Maire Christelle MASSON